BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 679

44 – LOIRE-ATLANTIQUE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTES

Ventes et cessions

911 034 544 RCS Nantes.
NCG.
Forme : Société par actions simplifiée (à associé unique).
Sigle : NCG.
Capital : 1000 EUR.
Adresse : 6, place Emile Sarradin, 44000 Nantes.
Oppositions : Article L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Société absorbante : ACANTHE Forme : Société à responsabilité limitée Adresse du siège : 6, place Emile Sarradin 44000 NANTES Capital : 700 000 euros Numéro unique didentification : 412 018 392 Lieu dimmatriculation : NANTES Société absorbée : NCG Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 6, place Emile Sarradin 44000 NANTES Capital : 1 000 euros Numéro unique didentification : 911 034 544 Lieu dimmatriculation : NANTES Evaluation de lactif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : Actif : 79 289,80 euros Passif : 116 562,00 euros Rapport déchange de droits sociaux : La SARL ACANTHE, société absorbante détenant la totalité des actions de la SAS NCG, société absorbée, il ne sera procédé à aucune augmentation du capital. De même, les apports effectués par la société absorbée n'étant pas rémunérés par l'attribution d'actions émises par la société absorbante, il n'a pas été établi de rapport d'échange. Montant prévu du mali de fusion : -37 272,20 euros Date du projet commun de fusion : 10 décembre 2024 Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : 11 décembre 2024.